

# Jules Grévy, affaire de famille et... d'État

Wilson, le gendre du président de la République, vend des Légions d'honneur comme des petits pains ! Un trafic qui débouche sur un scandale à l'hiver 1887. Avec trois conséquences : une « grève » des ministres, la démission du chef de l'État et l'instauration du délit de trafic d'influence. **PAR BRUNO FULIGNI**

« **J**'en appelle à la France ! Elle dira que, pendant neuf années, mon gouvernement a assuré la paix, l'ordre et la liberté. Elle dira qu'en retour, j'ai été enlevé du poste où sa confiance m'avait placé », proteste Jules Grévy dans le message qu'il fait lire aux parlementaires, le 2 décembre 1887. Il n'en doit pas moins démissionner, couvert d'opprobre, et se retirer dans son Jura natal, où il s'éteindra moins de quatre ans plus tard, le 9 septembre 1891.

Né le 15 août 1807 à Mont-sous-Vaudrey, dans le Jura, Jules Grévy a représenté ce département à l'Assemblée nationale constituante de 1848. Cet avocat souhaite une « République forte et libérale qui se fasse aimer par sa sagesse et sa modération », appelant de ses vœux la « moralité dans le pouvoir ». Opposé à l'élection du président de la République au suffrage universel direct, il fait figure de sage après l'élection de Louis Napoléon Bonaparte et son coup d'État du 2 décembre 1851. De nouveau député à partir de 1868, président de l'Assemblée nationale de 1871 à 1873, président de la Chambre en 1876, il le redevient après la dissolution de 1877. Homme austère, sans emphase ni brio, Jules Grévy a la réputation d'un conciliateur et d'un fin juriste.

Quand le président Mac-Mahon démissionne, le 30 janvier 1879, députés et sénateurs se réunissent immédiatement pour porter, enfin, un répu-

blicain à la tête de la République : Jules Grévy est élu pour sept ans dès le premier tour, par 563 voix sur 670 votants. « Soumis avec sincérité à la grande loi du régime parlementaire, je n'entrerais jamais en lutte contre la volonté nationale exprimée par ses organes constitutionnels », déclare-t-il pour signifier qu'il renonce par principe à son droit de dissolution. C'est la « Constitution Grévy » qui se met en place, réduisant le président de la III<sup>e</sup> République à un pur rôle de représentation.

## L'affaire des décorations

Dès 1879, Grévy s'installe à l'Élysée, qui redevient la résidence officielle du chef de l'État, tandis que les deux Chambres quittent Versailles pour Paris. Il fait poser la première ligne téléphonique de la présidence, mais ce sera sa seule dépense notable : septuagénaire, il ne reçoit guère et n'a pas plus le goût des déplacements officiels. On le décrit jouant au billard, ou saluant dans les jardins de l'Élysée le canard Bébé dont il s'est entiché, quand il ne va pas chasser le lapin dans sa campagne de Mont-sous-Vaudrey. Son sens bourgeois de l'économie suscite bien quelques sarcasmes, mais à la fin de son mandat, le 28 décembre 1885, il est réélu par 457 voix sur 589 votants, malgré ses 78 ans : le mandat de trop.

À l'Élysée, c'est « Monsieur Gendre » qui apporte un peu de gaieté, autrement dit le député d'Indre-et-Loire Daniel Wilson, un géant aux yeux bleus et à la

barbe rousse qui a épousé Alice Grévy, la fille unique du président. Né à Paris le 6 mars 1840, il est le fils d'un Écossais qui s'est enrichi en installant l'éclairage au gaz dans la capitale. Joueur, coureur, Daniel Wilson a dû être placé sous conseil judiciaire par sa famille. Ses frasques de jeunesse ne l'ont pourtant pas empêché d'être élu député à partir de 1869, ni même de devenir sous-secrétaire d'État aux Finances dans le gouvernement de Jules Ferry, de 1880 à 1881.



GROB / KHARINE / LA COLLECTION



BUREAUX  
5, Cité Bergère, 5  
PARISABONNEMENTS  
FRANCEDe 1<sup>er</sup> janv. à 31 déc. : 6 fr.  
De 1<sup>er</sup> janv. à 31 déc. : 4 fr.  
De 1<sup>er</sup> janv. à 31 déc. : 3 fr.  
De 1<sup>er</sup> janv. à 31 déc. : 2 fr.ADRESSEUR  
LÉON R. ROBIN & M. J. MARIE  
Directeur-Gérant

# LE GRELOT

BUREAUX  
5, Cité Bergère, 5  
PARISABONNEMENTS  
ÉTRANGERDe 1<sup>er</sup> janv. à 31 déc. : 10 fr.  
De 1<sup>er</sup> janv. à 31 déc. : 8 fr.  
De 1<sup>er</sup> janv. à 31 déc. : 6 fr.  
De 1<sup>er</sup> janv. à 31 déc. : 4 fr.PUBLICITÉ  
Y. CHENET, 11, Boulevard Beaumartin  
et aux bureaux du journal

Tout abonné à un journal de Paris peut recevoir gratuitement le GRELOT (Voir en tête de la 2<sup>e</sup> page)

## LE DÉMÉNAGEMENT DE 'M. GENDRE



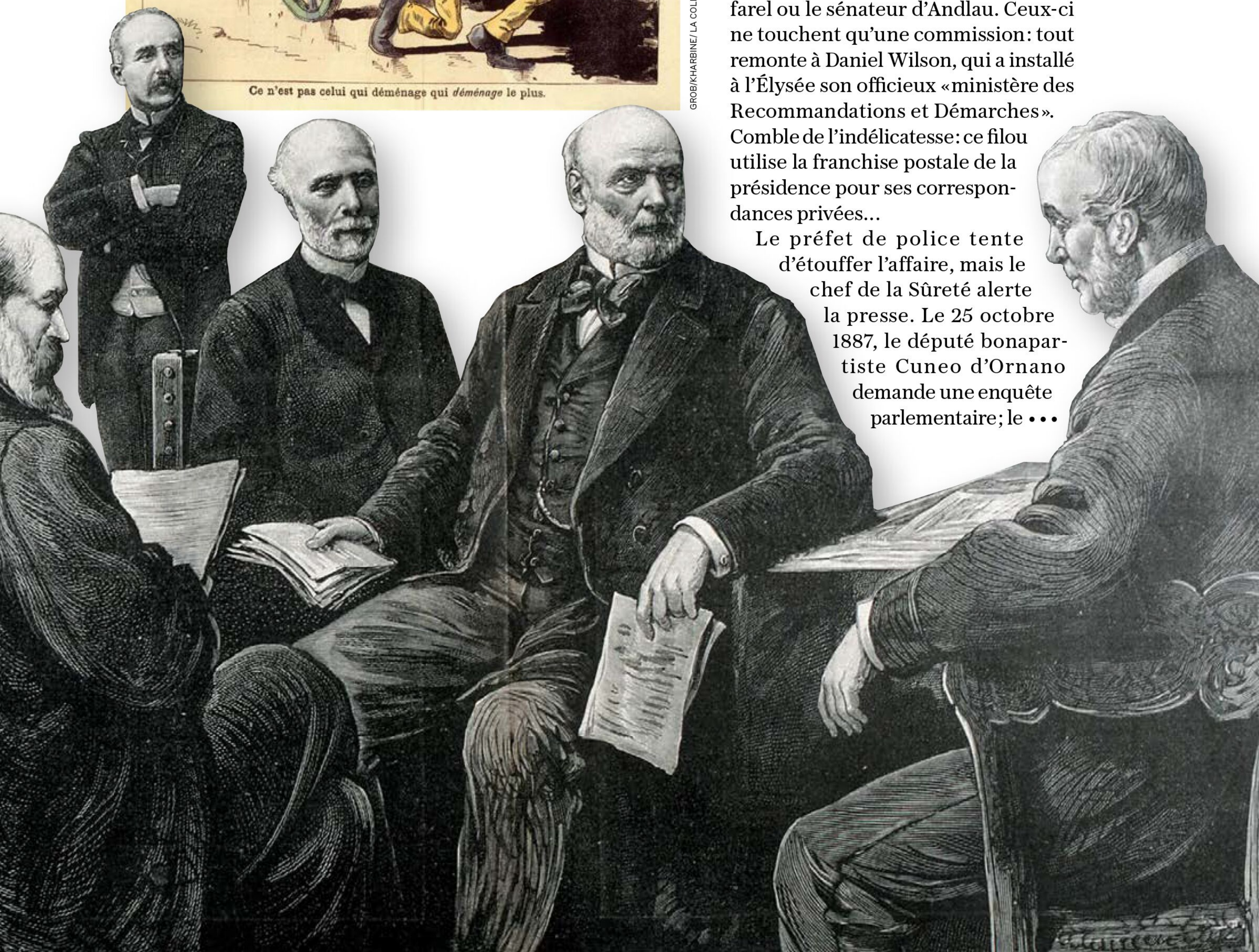
Ce n'est pas celui qui déménage qui déménage le plus.

GROB/KHARBINE / LA COLLECTION

**Chemin de croix** La presse dénonce le gendre du président et demande leur départ de l'Élysée (ci-contre). Grévy tente de contre-attaquer et réunit autour de lui les ministrables susceptibles de lui apporter leur soutien (Clemenceau, Floquet, Brisson, Freycinet, Goblet) mais sans succès (ci-dessous).

«Rubans et croix à vendre», lit-on bientôt en légende d'une caricature parue au *Courrier Français*. Le dessin montre une étrange boutique de décorations, avec Grévy au comptoir et Wilson en commis attendant le chaland... Une prostituée, en litige avec deux mères maquereelles, a parlé à la police: la Ratazzi et la Limouzin ne pratiquent pas seulement le proxénétisme; dans la discrétion de leurs salons galants, on peut négocier toutes sortes d'avantages et même la Légion d'honneur, auprès d'intermédiaires comme le général Caffarel ou le sénateur d'Andlau. Ceux-ci ne touchent qu'une commission: tout remonte à Daniel Wilson, qui a installé à l'Élysée son officieux «ministère des Recommandations et Démarches». Comble de l'indélicatesse: ce filou utilise la franchise postale de la présidence pour ses correspondances privées...

Le préfet de police tente d'étouffer l'affaire, mais le chef de la Sûreté alerte la presse. Le 25 octobre 1887, le député bonapartiste Cuneo d'Ornano demande une enquête parlementaire; le...







**Calme avant la tempête** Ce cliché pris en 1885 immortalise le succès d'une famille bourgeoise républicaine. À la gauche du président, qui occupe le poste du 30 janvier 1879 au 2 décembre 1887, se trouve son gendre, Daniel Wilson, à l'origine de l'affaire...

... 10 novembre, deux orateurs interpellent le gouvernement sur l'affaire et, le 17 novembre, le procureur général de Paris saisit la Chambre d'une demande en autorisation de poursuites contre Wilson. Grévy ne s'inquiète guère de ces péripéties. Le vieil avocat le sait, les arrangements de son gendre ne tombent pas sous le coup de la loi.

Or, voici que la Chambre lève l'immunité parlementaire de Daniel Wilson, à l'unanimité moins une voix. Puis, le jeune Clemenceau, leader des radicaux, dépose le 19 novembre une demande d'interpellation «sur la situation politique». Le président du Conseil, Rouvier, cherche à gagner du temps en suggérant à la Chambre d'ajourner le débat, mais le 24 novembre, sa demande est repoussée par 317 voix contre 228: le gouvernement, devenu minoritaire, doit démissionner, tandis que des voix s'élèvent pour exiger que le chef de l'État fasse de même.

Grévy s'accroche à l'Élysée. Wilson a fini par quitter le palais présidentiel, mais trop tard pour calmer l'opinion; et ce départ infamant est perçu comme un aveu de culpabilité. Un caricaturiste représente le gendre du président maniant une charrette

à bras de déménageur, chargée de décorations et prébendes (*voir p. 35*). Dans les cafés-concerts, on chante le grand succès du jour, *Ah! Quel malheur d'avoir un gendre*: «Avec lui, j'en ai vu de grises/Fallait qu'j'emploie à chaque instant/Mon nom, mon crédit, mon argent/À réparer toutes ses sottises.»

## La « grève des ministres »

Moqué, ridiculisé, Grévy s'efforce de survivre à la crise en nommant un nouveau président du Conseil, Rouvier n'assurant plus que les affaires cou-

rantes. Le chef de l'État consulte les personnalités en vue, de Clemenceau à Ferry, mais nul ne consent à pactiser avec lui. C'est la «grève des ministres», visant à obliger le président de la République à partir. La crise est d'autant plus épineuse que radicaux et catholiques, opposés en tout par ailleurs, ne veulent pas faire élire président le républicain opportuniste Jules Ferry, qu'ils détestent. Grévy croit convaincre le républicain modéré Alexandre Ribot de former un gouvernement, en lui assurant qu'il va se retirer, mais Ribot lui demande comme préalable une lettre de démission, que Grévy lui refuse.

Le 1<sup>er</sup> décembre, les Chambres exigent la «déclaration promise». Le lendemain, Grévy s'en va et Rouvier lit son message, dans un silence glacial: «Mon devoir et mon droit seraient de résister, la sagesse et le patriotisme me commandent de céder.» Wilson, quant à lui, «à son gré vit», disent les chansonniers. Les poursuites engagées contre lui n'aboutissent qu'à son acquittement: comme l'avait prévu son avocat de beau-père, aussi peu morales fussent-elles, ses activités n'étaient pas illégales. En 1892, il devient conseiller municipal, maire et conseiller général de Loches. L'année suivante, il est réélu député. La Chambre, scandalisée, invalide le scrutin, mais Wilson sort vainqueur de la nouvelle élection et siège jusqu'en 1902. Son impunité a tout de même poussé ses collègues à sévir, la loi du 4 juillet 1889 introduisant dans le Code pénal une nouvelle incrimination: le trafic d'influence. ■

“Mon devoir et mon droit seraient de résister, la sagesse et le patriotisme me commandent de céder”